CDG 41
CENTRE DE GESTION
de la Fonction Publique Territoriale

VALEUR DU SMIC
AU 1er JUIN 2026

NOUVELLE VALEUR DU SMIC

Applicable à compter du 1er juin 2026

SMIC horaire brut	SMIC mensuel brut	Minimum garanti
12,31 €	**1 867,02 €** (pour un temps complet)	**4,35 €**

Le minimum garanti sert de valeur de référence pour calculer les frais professionnels (déplacements, repas...), certains avantages en nature (logement par exemple) ainsi que les allocations d'aide sociale.

1 POURQUOI CELA CONCERNE LES COLLECTIVITÉS ?

Les agents publics à temps complet ne peuvent pas percevoir une rémunération inférieure au SMIC.

Or l'indice majoré minimum de la fonction publique (IM 366) correspond à :

1 801,74 € bruts

➡ **Montant inférieur au nouveau SMIC.**

2 QUELLE SOLUTION ?

VERSEMENT D'UNE INDEMNITÉ DIFFÉRENTIELLE

- Permet de compenser l'écart entre la rémunération de l'agent et le montant du SMIC.
- Aucune délibération nécessaire.
- Aucun arrêté nécessaire.
- Ligne distincte sur le bulletin de paie.

3 QUI EST CONCERNÉ ?

- Fonctionnaires
- Contractuels

Rémunération calculée sur un indice majoré **inférieur à 380**

Principalement :

CATÉGORIE C

- 10 premiers échelons de l'échelle C1
- 7 premiers échelons de l'échelle C2
- 3 premiers échelons de l'échelle C3
- 6 premiers échelons du grade d'agent de maîtrise
- 3 premiers échelons du grade d'agent de maîtrise principal
- 2 premiers échelons du grade de brigadier-chef principal et de chef de police municipale (grade en voie d'extinction)

PREMIERS ÉCHELONS DE CATÉGORIE B

- 5 premiers échelons de l'échelle B1
- 2 premiers échelons de l'échelle B2
- 3 premiers échelons des grades d'aide-soignant de classe normale et d'auxiliaire de puériculture de classe normale
- 1er échelon des grades d'infirmier de classe normale et technicien paramédical de classe normale (grades en voie d'extinction)
- 5 premiers échelons du grade de moniteur-éducateur et intervenant familial
- 2 premiers échelons du grade de moniteur-éducateur et intervenant familial principal

4 COMMENT EST CALCULÉE L'INDEMNITÉ ?

Montant brut mensuel du SMIC − **Rémunération brute mensuelle afférente à l'indice majoré** − **Avantages en nature** = **Indemnité différentielle**

- Proratisation pour les agents à temps non complet (en fonction de la durée hebdomadaire).
- Suit le traitement en cas de temps partiel ou d'absence.

LES AVANTAGES EN NATURE

Tous les compléments de revenu autres que l'indemnité de résidence, le supplément familial de traitement, les primes, les indemnités, le transfert prime-points, l'indemnité de la hausse de la CSG et la NBI.

Exemples : repas gratuit, logement ou véhicule de fonction, téléphone ou micro-ordinateur, participation à la prévoyance ou/et à la santé, forfait mobilité durable...

5 PRÉLÈVEMENTS OBLIGATOIRES

L'indemnité différentielle est assujettie à la CSG et CRDS et imposable pour tous.

POUR LES FONCTIONNAIRES AFFILIÉS À LA CNRACL

(durée hebdomadaire ≥ 28 heures)

- N'entre pas dans l'assiette de cotisations pour pension.
- Est assujettie à la RAFP dans les limites réglementaires (assiette totale limitée à 20 % du TIB).

POUR LES FONCTIONNAIRES NON AFFILIÉS À LA CNRACL ET LES AGENTS CONTRACTUELS

- Entre dans l'assiette des cotisations de la Sécurité Sociale et de l'IRCANTEC.

À RETENIR

Nouveau SMIC à compter du 1er juin 2026	SMIC horaire brut 12,31 €	SMIC mensuel brut 1 867,02 € pour un temps complet	Indemnité différentielle versée automatiquement si nécessaire

RÉFÉRENCES JURIDIQUES

- Décret n°2025-1228 du 17 décembre 2025 portant relèvement du salaire minimum de croissance (JO du 18 décembre 2025)
- Décret n°91-769 du 2 août 1991 instituant une indemnité différentielle en faveur de certains personnels civils et militaires de l'Etat, des personnels des collectivités territoriales et des établissement publics d'hospitalisation
- Arrêté du 22 mai 2026 relatif au relèvement du salaire minimum de croissance au 1er juin 2026